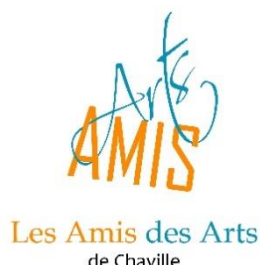


# *Association Les Amis des Arts de Chaville*

*« Souvenir Josette Bossez »*

## *40<sup>ème</sup> SALON*

---



Chaville le 5 mars 2018

Madame, Monsieur, Chers amis artistes,

*La 40<sup>ème</sup> édition du Salon des Amis des Arts de Chaville se tiendra du vendredi 16 novembre au mardi 27 novembre 2018, à l'Atrium de Chaville, Espace Louvois, 3 Parvis Robert Schuman.*

*Cette année 2018, année de commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, nous nous rattacherons aux manifestations de la Ville et recevrons comme Invités d'honneur, les Peintres Officiels de l'Armée.*

*Nous réunirons autour de nos Invités d'honneur, un « Pivot d'honneur » constitué de Christiane Rosset (POM), Catherine Roch de Hillerin (P.O de l'Air et de l'Espace), Béatrice Roche-Gardiès (P.O de l'Air et de l'Espace), Graciela Grimaldi, Julie Roussin-Bouchard, Michel Jouenne (P.OM), Jacques Coquillay (P.O.M), Jean-Marie Zacchi (P.O.M), Jean-Alexandre Delattre, Diego.*

*Le thème du Salon sera «la fête, la joie, la liesse, la gaieté.... »*

Vous trouverez en annexe, les documents concernant cet événement.

**Je propose, à ceux qui le souhaitent de figurer sur le panorama du Salon dans la revue « Univers des Arts », avec la reproduction d'une de vos œuvres.  
L'annonce du Salon se faisant dans le numéro d'octobre-novembre 2018.**

**La parution dans Univers des Arts reste une option facultative.**

**Le dossier complet devra me parvenir au plus tard le lundi 3 septembre 2018, date de clôture des inscriptions.**

En espérant vous accueillir parmi nos exposants et restant à votre disposition pour toutes informations que vous jugeriez utiles, je vous demande de croire, Madame, Monsieur, Chers amis artistes à l'assurance de mes sentiments artistiques très cordiaux.

*Nicolle PAILLER, Présidente de l'Association*

---

### **CALENDRIER**

- **Date limite de remise des dossiers de participation, lundi 03 septembre 2018,**  
Dossiers à adresser à Madame Nicolle PAILLER, 1748 Avenue Roger Salengro, 92370 Chaville,
- **Sélection et dépôt des œuvres : samedi 08 septembre 2018, de 10h à 12 h et de 14h30 à 17h,** à l'Atrium de Chaville, niveau -2,
- **Vernissage mardi 20 novembre 2018, à 19h.**
- **Pour ceux souhaitant garder leurs œuvres après la sélection, il sera possible de les déposer le samedi 10 novembre 2018, de 10h à 12h et de 14h30 à 16h,** à l'Atrium de Chaville, niveau -2
- **Retrait des œuvres mardi 27 novembre 2018, à partir de 19h, dans la salle d'exposition, ou mercredi 28 novembre 2018, de 9h à 12h, l'entrée se faisant alors par l'arrière de l'Atrium, 12 rue Fontaine Henri IV.**

### **CONTACTS**

**Nicolle PAILLER :** Présidente      1748 Avenue Roger Salengro  
92370 Chaville

Mobile                      06 87 72 04 85

Mail                         [pailler.f@wanadoo.fr](mailto:pailler.f@wanadoo.fr)

[nicolle.pailler92370@gmail.com](mailto:nicolle.pailler92370@gmail.com)

Site des « Amis des Arts » : <http://www.amis-des-arts-chaville.com>

## PARUTION DU 40<sup>e</sup> SALON DES AMIS DES ARTS DANS LA REVUE ARTISTIQUE « UNIVERS DES ARTS »

Depuis plusieurs années, l'Association « les Amis des Arts de Chaville » organise un Salon d'Art auquel des invités d'honneur et vous-mêmes apportez votre concours. La revue artistique « Univers des Arts », l'une des plus diffusée, tant en France qu'à l'étranger, en témoigne sous forme d'un article incluant des visuels d'œuvres sur 2, voire sur 3 ou 4 pages.

*Le Salon est annoncé dans le numéro d'octobre-novembre, paraissant début octobre.* Nous souhaiterions, comme en 2016, faire figurer les artistes le souhaitant, dans cette parution, sous forme d'un panorama sur plusieurs pages. Mais, vous n'êtes pas sans ignorer que le coût de la parution est élevé ; une page entière coûte 1550€ HT, soit 1860€ TTC et l'Association ne peut pas faire face, seule, financièrement, à une augmentation du nombre de pages nécessaires.

*En accord avec la Rédaction d'Univers des Arts, nous vous proposons un panorama du Salon sur plusieurs pages,*

- L'Association finance les 2 ou 3 pages des Invités d'honneur et du Pivot d'honneur,
- Pour les autres artistes, les pages du panorama contiendront chacune 9 visuels, correspondant à 9 artistes, soit 1 visuel par artiste avec légende comprenant :
  - nom de l'artiste,
  - titre de l'œuvre,
  - adresse mail, ou site internet ou n° de téléphone,
  - **pour un coût par artiste de 160€, l'Association prenant à sa charge le complément.**

Cette parution sous forme de panorama, dans une revue comme « Univers des Arts » m'apparaît intéressante, car elle permet de vous mettre à l'honneur et de faire progresser le Salon, mais elle reste facultative, bien évidemment.

Univers des Arts, c'est 5000 abonnés, plus de 50 000 exemplaires distribués en France, en Europe, Suisse et Japon. C'est 12 000 points de vente en France (Maisons de la Presse, gares, aéroport, zones commerciales, réseau de distribution Presstalis à l'international dans 15 pays.)

*Le souhait de la Rédaction d'Univers des Arts » est que je centralise la transmission des visuels et le règlement de la prestation. Le visuel de votre œuvre me sera transmis par mail, à condition qu'il ait une bonne résolution ; pour les réfractaires à internet, j'accepterai les photos papier, de très bonne qualité, mais j'ose espérer que vous ne serez pas nombreux! Les chèques, d'un montant de 160€, seront à libeller à l'ordre de « Univers des Arts ».* La parution de la revue étant **début octobre**, vous comprendrez aisément que **la date limite de dépôt de vos dossiers est fixée au lundi 03 septembre 2018**, date impérative à respecter pour m'envoyer visuel et chèque.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile,

Bien cordialement et artistiquement à vous,  
*Nicolle Pailler, Présidente de l'Association*

# *Association Les Amis des Arts de Chaville*

## Règlement du 40<sup>ème</sup> Salon

### Article 1

Le 40<sup>ème</sup> Salon des Amis des Arts se tiendra à l'Atrium de Chaville, Espace Louvois, 3 parvis Robert Schuman, du vendredi 16 novembre au mardi 27 novembre 2018 inclus. Le Salon est ouvert tous les jours de 14h à 19h30.

### Article 2 : Vernissage et remise des prix :

Le vernissage et la remise des prix auront lieu le *mardi 20 novembre 2018, à 19h*. De nombreux prix, dont le prix « *Josette Bossez* » et le prix « *Univers des Arts* » seront décernés par un jury indépendant, composé de personnalités artistiques et de représentants des organismes donateurs.

### Article 3 : Demande de participation :

Les bulletins d'inscription, sont à retourner avant le *lundi 3 septembre 2018* à Nicolle PAILLER, 1748 avenue Roger Salengro, 92370 Chaville, accompagnés du montant :

- de la cotisation à l'Association : 50 euros,
- des droits d'accrochage : voir ci-dessous.

Les chèques sont à établir à l'ordre « des Amis des Arts de Chaville »

#### *\*Droits d'accrochage Peintres :*

*Les formats s'entendent encadrements compris.*

|                           |                                     |
|---------------------------|-------------------------------------|
| <b>15F (65x54)</b>        | <b>30€</b>                          |
| <b>20F et 25F (81x65)</b> | <b>40€</b>                          |
| <b>30F (92x73)</b>        | <b>40€ (vertical de préférence)</b> |
| <b>40F (100x81)</b>       | <b>50€ (vertical de préférence)</b> |

#### *Pour les formats carrés, encadrements compris :*

|                |            |
|----------------|------------|
| <b>60x60</b>   | <b>30€</b> |
| <b>70x70</b>   | <b>40€</b> |
| <b>80x80</b>   | <b>40€</b> |
| <b>90x90</b>   | <b>40€</b> |
| <b>100x100</b> | <b>50€</b> |

#### *\*Droits d'accrochage Sculpteurs :*

*Pas de format en-dessous de 40cm :*

|                  |            |
|------------------|------------|
| <b>40 à 50cm</b> | <b>30€</b> |
| <b>80cm</b>      | <b>40€</b> |
| <b>100cm</b>     | <b>40€</b> |
| <b>Au-dessus</b> | <b>50€</b> |

#### **Article 4 : Présentation des œuvres :**

**Pour les Peintres** : chaque artiste pourra présenter **2 œuvres, de format 15 à 40 (F, P, M), pour les formats 30 et 40, vertical de préférence**, nos panneaux d'exposition ne mesurant que 1m de largeur. Les œuvres présentées devront être convenablement et sobrement encadrées, les verres tenus par des pinces seront refusés.

**Toutes les œuvres ne respectant pas ces consignes seront refusées.**

**Pour les sculpteurs** : chaque artiste pourra présenter **2 œuvres et devra prévoir les socles.**

**Les petits formats de sculpture ne seront pas acceptés.**

**Facultatif**: chaque artiste peut, s'il le souhaite, présenter une 3<sup>ème</sup> œuvre, sur le thème du Salon. **Pour cette œuvre, et seulement pour cette œuvre, il ne sera pas pris de droit d'accrochage.**

Chaque œuvre (peinture et sculpture) devra comporter au dos les coordonnées de l'artiste, le titre de l'œuvre, la technique utilisée et les dimensions (avec encadrement).

#### **Article 5 : Dépôt et sélection des œuvres :**

Les œuvres soumises à la sélection seront déposées à l'Atrium de Chaville le samedi **08 septembre 2018, de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.**

**Les décisions du jury, composé des invités d'honneur et autres personnalités du monde des Arts sont sans appel.** Les œuvres non retenues par le jury seront rendues aux artistes et les droits d'accrochage correspondants seront immédiatement et intégralement remboursés. Il sera délivré un reçu pour les œuvres acceptées.

Le transport et la manutention des œuvres (déballage et ré-emballage) sont à la charge exclusive des artistes ou de leur transporteur. ***Aucun emballage ne pourra être stocké sur place.***

Pour les sculptures, l'accès à l'Atrium par la rue Fontaine Henri IV (n°12) est recommandé.

***Aucun changement de prix ne sera accepté après le jour du dépôt des œuvres.***

Des affiches et des cartes d'invitation au vernissage seront à la disposition des artistes.

#### **Article 6 : Assurance :**

L'Association organisatrice du Salon décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de vol, incendie, perte, détériorations de toutes sortes. Les exposants feront leur affaire personnelle de l'assurance éventuelle de leurs œuvres.

#### **Article 7 : Communication :**

Pour alimenter le site de l'Association, (plus de 12000visites annuelles) veuillez remplir le formulaire et nous faire parvenir *une photographie de chaque œuvre exposée, (soit 2 photographies) de préférence numérique, (JPG), à l'adresse mail suivante :*

*[pailler.f@wanadoo.fr](mailto:pailler.f@wanadoo.fr), ou  
[nicolle.pailler92370@gmail.com](mailto:nicolle.pailler92370@gmail.com)*

***Ou, pour les réfractaires à internet, 2 photographies papier, de très bonne qualité, en précisant vos noms, le titre de l'œuvre et la technique utilisée. Une photo servira à la confection du catalogue de l'exposition.***

Chaque artiste s'engage à ne pas demander à l'Association de droits de reproduction pour l'œuvre présentée dans le catalogue, le calendrier ou les supports médiatiques traitant de notre manifestation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les erreurs ou omissions concernant la réalisation du catalogue.

#### **Article 8 : Acquisition :**

Toute œuvre exposée doit pouvoir être acquise par les visiteurs du Salon. Les œuvres vendues seront remises aux acheteurs uniquement à la fin du Salon.

L'artiste, en cas de vente, doit satisfaire aux obligations envers la Maison des Artistes et les services fiscaux.

***Il sera demandé à l'artiste, un pourcentage sur vente de 10%.***

#### **Article 9 : Présence :**

La présence des artistes est vivement souhaitable le jour du vernissage ainsi que les deux week-ends.

Merci de bien vouloir nous préciser vos disponibilités lors du dépôt des œuvres, afin d'assurer le gardiennage de l'exposition.

#### **Article 10 : Retrait des œuvres :**

Il s'effectuera contre le reçu délivré par l'Association, le mardi 27 novembre, à partir de 19h, ou le mercredi 28 novembre de 9h à 12h, par l'arrière de l'Atrium, 12 rue Fontaine Henri IV.

#### **Article 11 :**

La participation au salon entraîne l'entière acceptation du règlement.

---

## BULLETIN DE PARTICIPATION

### 40<sup>ème</sup> SALON DES AMIS DES ARTS DE CHAVILLE

vendredi 16 novembre - mardi 27 novembre 2018

À retourner avant le 3 septembre 2018, à Madame Nicolle PAILLER, 1748 avenue Roger Salengro –  
92370 CHAVILLE

NOM et PRENOM (M. Mme, Melle).....

.....

ADRESSE.....

.....

TELEPHONE : domicile : .....portable : .....

Adresse mail : .....

Site internet personnel : .....

| TITRE DES ŒUVRES     | NATURE | FORMAT | PRIX | RESERVE<br>JURY   |
|----------------------|--------|--------|------|-------------------|
|                      |        |        |      |                   |
|                      |        |        |      |                   |
| <u>Œuvre à thème</u> |        |        |      | <u>Facultatif</u> |

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Salon et en accepter les clauses.*

*Je règle les droits correspondants à l'Association « LES AMIS DES ARTS DE CHAVILLE » :*

- Cotisation : 50 euros,
- Droits d'accrochage : voir le tableau ci-dessus,
- **Parution dans « Univers des Arts » :**
  - Oui : joindre un chèque de 160€, libellé à l'ordre de « Univers des Arts »,
  - Non.

Fait à .....le.....

SIGNATURE (précédée de la mention : « lu et approuvé »)

# Association Les Amis des Arts de Chaville

FORMULAIRE SITE de L'ASSOCIATION et CATALOGUE

[Http : //www.amis-des-arts-chaville.com](http://www.amis-des-arts-chaville.com)

Renseignements souhaitables pour une meilleure communication et **la confection du catalogue** :

NOM, PRENOM : .....

ADRESSE.....  
.....

E-MAIL .....

SITE PERSONNEL.....

1. PHOTOS CI-JOINTES :

- Titres :- catalogue :.....

- site :.....

- Dimensions (avec encadrement): - hauteur.....  
- largeur .....

- Technique : .....

2. Texte de présentation (5 lignes maximum) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

---